

Décision 13-D-15 du 25 juin 2013

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur du transport maritime de fret entre l'Europe du Nord et les Antilles françaises

Posted on: 25 juin 2013 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Autorité de la concurrence

Dispositif(s)

Acceptation des engagements
Clôture de la procédure

Procédure(s)

Engagement

Entreprise(s) concernée(s)

CMA-CGM S.A., AP Moller-Maersk A/S.,
Marfret S.A. et WEC Lines B.V.

Lire

le texte intégral de la décision

384.16 Ko

le communiqué de presse